

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 91 (1982)
Heft: 2

Artikel: Ouverture du centre MUPATO à Bex
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549299>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fédéral de police à charger la Croix-Rouge suisse d'ouvrir des centres provisoires d'hébergement pour requérants d'asile. La mise en service de ces centres représente une partie d'un programme général des autorités fédérales visant, entre autres, à accélérer la liquidation des cas pendants. La Croix-Rouge suisse a pu trouver des locaux appropriés, pouvant accueillir chacun entre 60 et 80 personnes, dans les communes de Lausanne, Crissier, Villeneuve, Bex et Satigny. Chaque centre est dirigé par une équipe de cinq ou six travailleurs sociaux.

La conception des centres

Les centres provisoires d'hébergement reçoivent des requérants d'asile arrivant nouvellement dans les cantons de Genève et de Vaud. Sans être ni des hôtels, ni des pensions, ils garantissent un accueil individuel. Leurs hôtes bénéficient de conditions de logements simples et provisoires. Ils y sont nourris, entretenus et perçoivent un petit argent de poche. Ils sont tenus de participer à l'entretien de la maison. Ils bénéficient des conseils et de l'aide nécessaires pour trouver rapidement un emploi qui leur permette d'être occupés de manière judicieuse et de bénéficier d'un revenu. Les réfugiés qui disposeront de telles ressources acquitteront le prix de leur pension.

Les requérants d'asile qui se seront rendus indépendants sur le plan financier et auront eux-mêmes trouvé un logement pourront quitter les centres. A l'exception des cours de langue qui sont donnés aux personnes ne disposant pas de ressources propres, il ne leur sera pas fourni d'aide d'intégration à long terme. Le réfugié qui aura obtenu l'asile devra quitter le centre et son séjour ne devra en aucun cas excéder six mois.

L'ouverture de ces centres provisoires d'hébergement représente une importante contribution à la solution du problème que posent actuellement les réfugiés en Suisse romande. Le mandat confié à la Croix-Rouge suisse par l'Office fédéral de police est pour l'instant limité à 6 à 8 mois. La poursuite de leur exploitation et le problème de leurs répondants dépendront de l'évolution de la situation en 1982.

Ouverture du centre MUPATO à Bex



Le bâtiment de l'ancien institut Aescher (fréquenté autrefois par des jeunes gens de bonnes familles juives), désaffecté depuis plusieurs années, a été récemment acheté par M. Cadosh, qui l'a rapidement transformé et rénové pour permettre l'ouverture d'un centre géré par la Croix-Rouge. Loué par celle-ci pour une durée de six mois, ce centre revêt sous le nom de Mupato, abritant désormais de jeunes requérants d'asile africains.

Le 6 janvier dernier, l'un des cinq centres romands d'hébergement pour «requérants d'asile» s'est ouvert à Bex. Rebaptisé centre Mupato pour la circonstance, l'ancien institut Aescher a reçu ses premiers hôtes, tous Africains. Parmi eux, quatre étudiants, un médecin, un diplômé des Beaux-Arts et un dessinateur, ex-leader de la guérilla en Erythrée. Ce centre, placé sous la responsabilité de M. Sprunger, est prêt à accueillir jusqu'à 80 réfugiés; ceux-ci ne feront que passer, dans l'attente de l'octroi (ou non) du droit d'asile.

Le rôle joué par ce centre consiste d'une part à accueillir des gens qui ont dû fuir leur pays pour des raisons politi-

ques, d'autre part à favoriser leur intégration dans leur pays d'accueil. Tout est prévu pour une intégration rapide; c'est ainsi qu'à Bex, les réfugiés doivent consacrer quatre heures par jour à l'apprentissage de la langue française (2 heures le matin avec un professeur, 2 heures de répétition l'après-midi avec des bénévoles; on a choisi la méthode d'enseignement Cappel qui permet d'apprendre la langue sans recourir à la langue originale). En outre ils sont aidés dans les diverses démarches qu'ils ont à accomplir et renseignés aussi bien sur les possibilités professionnelles que sur les us et coutumes du pays. Pour cela, une équipe de huit personnes se tient à leur disposition en permanence. Elle est composée:

- d'un responsable (M. Sprunger)
- d'un assistant social qui s'occupe des problèmes de santé, des rela-



Le 6 janvier dernier, 7 jeunes Africains ont pris possession des lieux.



Le laboratoire de langues.

- tions avec les services sociaux, les œuvres d'entraide, la population locale ainsi que des problèmes liés au travail,
- d'un autre assistant social chargé de l'accueil des nouveaux arrivants, des dossiers individuels, des relations avec le contrôle des habitants, de l'orientation et de l'insertion sociale (us et coutumes),
- de deux enseignants,
- d'un ergothérapeute chargé des problèmes d'intendance ménagère, des ateliers (couture, tissage, vannerie, etc.) et des relations avec les personnes bénévoles,
- d'un animateur socio-culturel chargé de l'animation des soirées et des week-ends,
- et d'un cuisinier.

Pas de ghettos...

Mais ne risque-t-on pas ainsi de créer des ghettos? Les responsables des centres sont sensibles à ce problème. Pour y répondre, ils soulignent que leurs pensionnaires ne feront que des séjours de quelques mois chez eux; en outre, il est question à Bex, de recou-

rir aux services des diverses institutions locales: églises, sociétés sportives et autres afin de favoriser les contacts entre les réfugiés et la population.

Outre cette collaboration avec la population, un autre principe du fonctionnement du centre de Bex est celui de l'autogestion.

«Nous aimerions que notre maison fonctionne sur le principe de l'autogestion, qui devrait favoriser la prise en charge des responsabilités par les réfugiés eux-mêmes», déclare M. Sprunger. Les pensionnaires devront donc prendre part aux diverses tâches domestiques mais on souhaite aussi que, en collaboration avec l'équipe qui les encadre, ils participent à l'organisation et à l'animation de la maison.

Bref, un centre qui a toutes les qualités d'un véritable Mupato. A propos, savez-vous ce que ce mot étrange signifie? Eh bien cela veut dire, en langage seshoto: «école d'initiation dans laquelle les jeunes sont préparés à leur vie d'adultes dans la société africaine traditionnelle»...

En 1981 dans le monde Plus de 200 000 réfugiés

Deux cent cinq mille cinq cents réfugiés et migrants ont été pris en charge dans les pays d'émigration et transportés vers les pays d'immigration en 1981 par le Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM). C'est la troisième année consécutive que plus de 200 000 personnes sont prises en charge par le CIM.

Parmi les migrants de 1981, on a compté 159 000 Indochinois, 24 500 Européens de l'Est, 12 000 personnes originaires d'Afrique et du Moyen-Orient, 4 500 de l'Amérique latine et 5 500 de l'Europe occidentale. Sur les 205 500 personnes, 150 000 ont été installées aux Etats-Unis, 28 000 dans des pays d'Europe occidentale, 16 250 au Canada, 3 200 en Afrique et en Asie, 3 000 en Amérique latine et 3 000 en Australie.